



PIÈCES AUTO POUR LES 4x4s

A3 PRO

DISTRIBUTEUR DE PIÈCES DE RECHANGE AUTOMOBILES

A3PRO S.A.S. au capital de 4 000 000 €

R.C.S. Béziers - Siret 822 015 442 00012 - APE 4531Z

FR 12 822 015 442

ZAC Saint-Martin Sud

34120 PEZENAS

Tél. : 04 20 100 200

Fax : 04 26 99 58 18

www.a3pro.fr

FACTURE

L.C.R.

Magasinier :

du : 15/12/2023

Echéance le : 31/01/2024

BACCIARDI ANTHONY

GARAGE AUTO DVS

67 AVENUE JEAN JAURES

34600 BEDARIEUX

TVA : FR12902550565

Page : 1/1

IVA : FR12902550565

N° Document 4311336	N° Client 0165285	Votre Commande	Marque	V.I.N. Zone Expedition : 03	N° Immatriculation	Kilométrage	N° Commande 4937315			
Désignation				N° Pièce	Quantité ou temps	C T	Prix unitaire hors taxe	Remise %	Prix unitaire net hors taxe	Montant
** BL 4937315 DU 15/12/2023 **										
OPEL CORSA D 1.3 CDTI - 411BHP34										
COMMENTAIRE R.A. : OPEL CORSA D 1.3 CDTI - 411BHP34										
RACCORD EAU MOTEUR										
----- SOUS-TOTAL PIECES ----- 5,49				93177474 CDTI	1,00	4	7,63	28,00	5,49	5,49
INFORMATION :										
POUR UN MEILLEUR TRAITEMENT DE VOS LITIGES, NOUS VOUS RECOMMANDONS										
DE FAIRE VOS RECLAMATIONS DANS LA DEMI-JOURNÉE QUI SUIT LA										
RECEPTION DE VOS COLIS.										
TOUTE RECLAMATION HORS DELAI, NE SERA PAS PRISE EN COMPTE										
Total hors taxe				Montants T.V.A.				Total TTC		
Pi : 5,49				acquittés sur les débits suivant autorisation de l'Administration						
MO : 0,00 5,49				5,49						
Div : 0,00				1,10						
								6,59		

Coupon à joindre à votre règlement

N° Document	N° Client	N° Commande
4311336	0165285	4937315
Echéance le : 15/12/2023	31/01/2024	6,59



MODALITÉS ET CONDITIONS DE RÈGLEMENT : Toutes nos ventes, fournitures, réparations et prestations de services sont soumises à nos conditions de vente. En cas de litige, le client s'engage à régler ses factures dans un délai de 15 jours à compter de la date de réception des marchandises. En cas de non-paiement, le client s'engage à indemniser A3 PRO des pertes et dommages subis. Les factures sont soumises à un délai de prescription de 5 ans à compter de la date de leur émission.

RÉSERVES DE PROPRIÉTÉ : La propriété des marchandises reste à la charge du client jusqu'à paiement intégral de leur prix conformément aux dispositions de l'article 1218 du Code de Commerce.

ATTRIBUTION DE COMPÉTENCE : En l'absence de convention écrite, les litiges relatifs à la présente facture sont de la compétence exclusive des tribunaux de commerce de Béziers.